

Les enjeux de l'évaluation dans l'enseignement supérieur

Le cas des universités britanniques

Marie-Agnès Détourbe

Collection Interlangues

Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2014

Broché. 276 p. ISBN 978-2810703272. 22 €

Recension de Suzy Halimi

Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

Cet ouvrage est la reprise, enrichie, d'une thèse soutenue en 2011 à l'université du Mirail, à Toulouse. Il se compose de six chapitres suivis de trois annexes, d'une liste des tableaux insérés dans le texte, d'une bibliographie et d'un double index (*rerum* et *hominum*). Il analyse, dans le détail, la mise en place, le fonctionnement et les enjeux de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche au Royaume-Uni : le cas du pays de Galles, celui de l'Irlande du Nord et les spécificités de l'Écosse sont examinés au fil des analyses. Par ailleurs, des encadrés, fort utiles, posent la question « Et la France? », fournissant ainsi de précieux éléments de comparaison avec le système français.

Des « points de repère généraux » [ch. 1] brossent d'abord le cadre institutionnel des lois successives qui ont instauré et ciselé au fil du temps les objectifs et les modalités de l'évaluation sous les gouvernements successifs, depuis l'*Education Reform Act* de 1988 jusqu'à l'*Higher Education Act* de 2004, en passant par le célèbre rapport Dearing (1997), document fondateur d'une nouvelle philosophie, pierre d'angle du futur édifice. Ils dressent aussi la nomenclature des institutions d'enseignement supérieur, distinguant les « anciennes universités », les « universités citoyennes », les établissements créés dans les années 1960 et ceux qui ont acquis le statut d'universités grâce à la loi de 1992, un « ensemble en constante évolution » [41-42]. Des données chiffrées relient, à juste titre, cette évolution à l'accroissement de la demande de formation.

Le chapitre 2 introduit la thématique de l'évaluation en esquissant une « cartographie » de cette notion élevée désormais au rang de « discipline à part entière » [p. 63, à la suite des travaux de Michael Scriven]. Mécanisme complexe, exigeant, elle met en scène les évaluateurs, les évalués et dans un louable souci de précision sémantique, Marie-Agnès Détourbe s'attache à définir le sens précis des concepts d'« évaluation », de « mesure » et de « contrôle ».

À la base de cet édifice, est analysée la philosophie qui le soutient, un impératif de transparence et la nécessité de rendre des comptes (*accountability*) sur le bon usage fait des deniers publics, notion associée à celle de « devoir citoyen » [48]. La première étape est celle de l'évaluation interne, avec ses dispositifs, ses référentiels, ses indicateurs, prélude à l'évaluation externe ; deux exercices contraignants mais acceptés car « scrupuleusement explicités et étroitement encadrés » [118] , depuis

le rapport Dearing (1997), qui fait de l'assurance-qualité un impératif dans l'enseignement supérieur [54] : une logique gestionnaire s'installe dans les universités, avec le pouvoir concentré entre les mains du chef d'établissement [55] supplantant l'approche collégiale traditionnelle, gage des libertés académiques : heurts et tensions au début, mais pour éviter les sanctions et comme leur financement dépend de leur évaluation, les institutions se soumettent (*culture of compliance*) [56]. Véritable machine de contrôle, l'évaluation a ses acteurs, des universitaires (*peer review*) mais aussi des personnalités extérieures représentant les différentes parties prenantes, ses commanditaires : le monde économique, par exemple, soucieux de la « rentabilité » de l'enseignement supérieur et de la bonne insertion professionnelle des diplômés [ch.4].

Le chapitre 5 rend compte des grandes campagnes d'évaluation, de 2008 à celle de 2014, intitulée de façon significative '*Research Excellence Framework*'. Des tableaux récapitulent et comparent les résultats de l'évaluation des enseignants, de la recherche, des diverses filières de formation, avec l'impact financier de l'exercice sur les institutions d'enseignement supérieur et de recherche. D'où des stratégies des évalués pour se soumettre aux exigences de l'exercice ... ou les contourner, à leurs risques et périls ! La toute-puissante « Agence Nationale d'Assurance Qualité », qui conduit les opérations, est financée par une contribution obligatoire des universités [149]. En chemin et au terme du processus, beaucoup de rapports, de documents, de dossiers – et l'auteur consacre plusieurs pages à l'étude de « l'évaluation en écritures », genres différents selon qu'il s'agit de discours sur les grands principes, de définitions des activités scientifiques, pédagogiques ou administratives des évalués, etc. [155-167].

Le titre peu clair, à première vue, du chapitre 6, « L'évaluation en pratique(s) : l'expérience d'apprentissage », s'éclaire quand on apprend qu'il s'agit là de l'évaluation par les étudiants, invités à donner leur avis sur les enseignements suivis, sur leurs enseignants, sur leur propre expérience et sur leurs progrès par un questionnaire le *NSS (National Student Survey)* : chiffres à l'appui, il apparaît que le pourcentage de satisfaction est apparemment élevé [228].

Tout le dispositif – ses sources, ses objectifs, son déroulement, ses enjeux et son impact sur le système d'enseignement supérieur britannique – est analysé avec minutie, avec une attention louable portée à la définition des concepts. Le recours aux données quantitatives disponibles n'est pas oublié, le tout dans une langue claire, qui évite tout jargon. Les rares coquilles relevées ici ou là sont l'exception qui confirme la grande qualité de la rédaction et de la présentation.

Au terme de la lecture de cet ouvrage, si riche en informations, on peut regretter de ne pas entendre suffisamment la voix des évalués, par le biais de quelques entretiens, par exemple. Leur condition, leur statut, leur carrière ont profondément changé depuis la mise en place de cette forme d'évaluation, avec son corollaire, la suppression de la *tenure*. On parle de précarité à leur sujet, et même d'un « prolétariat académique » : un chercheur peut être licencié purement et simplement, si son profil ne correspond pas à la définition de la recherche du RAE [180]. Par ailleurs, les fonctions d'enseignant et de chercheur tendent à être séparées, certains universitaires n'obtenant que des "*teaching-only contracts*" [208], d'autres étant recrutés sur leur réputation de chercheurs, susceptibles de valoir des financements à l'institution qui les emploie. Autre dérive du système : les « clubs de citations » dans le domaine de la bibliométrie et la multiplication de publications de piètre qualité, dont pâtit la valeur scientifique [77].

Par ailleurs, grâce à ces exigences de l'évaluation, il est certain que l'enseignement supérieur britannique a acquis une réputation d'excellence et de visibilité internationale dont témoignent tous les classements – et les étudiants, anglais et étrangers, se pressent aux portes des universités, prêts à payer les droits d'inscription très élevés qui substituent peu à peu les usagers à l'État pour le financement de l'enseignement supérieur. Or ces étudiants devenus des consommateurs qui en « veulent pour leur argent » sont ceux-là mêmes qui sont invités par le *NSS* à évaluer les enseignements qu'ils reçoivent et ceux qui les dispensent ! De là une compétition effrénée entre les institutions, qui doivent aussi complaire à leurs « clients » : la teneur de leurs brochures présentant les programmes de formation et les services offerts aux étudiants ressemble de plus en plus à des catalogues d'offices de tourisme !

À l'heure de la mondialisation, qui est source de coopération mais aussi de compétition internationales, la rivalité entre les institutions d'enseignement supérieur, entre les enseignants et les

chercheurs, justifie plus que jamais, et au Royaume-Uni encore plus qu'ailleurs peut-être, cette phrase de P. Bourdieu [147]: « le champ universitaire est comme tout champ, le lieu d'une lutte pour déterminer les conditions et les critères de l'appartenance et de la hiérarchie » (*Homo Academicus*. Paris, 1984 : 22). Les dérives, les dangers, les effets secondaires de l'évaluation sont bien mentionnés ici, au détour des analyses – on aurait aimé les entendre de la bouche des intéressés, ce qui aurait avantageusement complété cette belle étude des enjeux de l'évaluation dans l'enseignement supérieur.

Cercles © 2015

All rights are reserved and no reproduction from this site for whatever purpose is permitted without the permission of the copyright owner.

Please contact us before using any material on this website.

<http://www.cercles.com/review/r74/Detourbe.html>